

LA GALERIE,  
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN  
DE NOISY-LE-SEC

RÉSIDENCE MISSION  
D'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL DES TRÈS JEUNES ENFANTS (0-4 ans)  
« Culture, petite enfance et parentalité »  
Appel à candidatures 2024-2025

Dates de la résidence : janvier - juin 2025 (reconductible en 2025/2026)  
Date limite pour l'envoi des candidatures : 23 septembre 2024 à midi

La Galerie, centre d'art contemporain d'intérêt national de Noisy-le-Sec accueille un·e artiste en résidence mission pour une durée de six mois pour un projet pouvant se déployer en collaboration avec d'autres artistes, chercheur·euses invité·es par l'artiste en résidence.

Cette résidence mission a lieu au sein de trois structures petite enfance de Noisy-le-Sec (crèche, PMI, Relais petite enfance). Le centre d'art accompagne l'artiste de son soutien artistique, logistique et financier.

La résidence mission explore les notions de multi-culturalité, de plurilinguisme et d'oralité.

Elle allie temps de recherche et de création artistique, temps d'éveil artistique et culturel (15 demi-journées d'ateliers) et temps de diffusion et de transmission. Ces trois volets se nourrissent les uns les autres et aboutissent à la production d'œuvres gardant trace du volet d'éveil artistique et culturel.

Le projet de résidence mission est reconductible jusqu'à deux fois maximum.

Cette résidence est soutenue par le Département de la Seine-Saint-Denis et de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture.

## Conditions de la résidence

Rémunération artistique : 13 800 € TTC (pour le collectif en résidence) / Frais de production d'œuvres : 6 000 € TTC / Rémunération des ateliers d'éveil artistique et culturel : 6 000 € TTC

## La Galerie, centre d'art contemporain

Entre une création exigeante, ouverte sur le monde et ses défis, et une transmission adaptée à chacun·e, la programmation du centre d'art contemporain d'intérêt national de Noisy-le-Sec tend à refléter la diversité des arts visuels actuels, à travers des problématiques esthétiques et sociétales variées. Ancrée dans un contexte urbain et social spécifique, La Galerie contribue au dialogue entre les artistes, les publics et les acteur·rices du territoire.

La Galerie est labellisée centre d'art contemporain d'intérêt national. Elle est financée par la Ville de Noisy-le-Sec, avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture, du Département de la Seine-Saint-Denis et du Conseil régional d'Île-de-France.

La résidence mission reçoit le soutien spécifique du Département de la Seine-Saint-Denis.

## La Galerie est membre de

- DCA - Association française de développement des centres d'art : [www.dca-art.com](http://www.dca-art.com)
- Tram, réseau art contemporain Paris/Île-de-France : [www.tram-idf.fr](http://www.tram-idf.fr)
- Arts en résidence - Réseau national : [www.artsenresidence.fr](http://www.artsenresidence.fr)
- BLA! Association des professionnel·les de la médiation en art contemporain

## Critères de sélection

### Admissibilité

Résidence ouverte à **un-e artiste** dont le travail artistique est l'activité principale, sans limite d'âge et ayant terminé ses études.

## Dossiers de candidature

Les candidatures sont à envoyer uniquement par courriel à l'adresse : [lagalerie@noisylesec.fr](mailto:lagalerie@noisylesec.fr) avec pour objet « Candidature résidence mission 2024-2025 »

Date limite d'envoi des dossiers : 23 septembre 2024 à midi

La sélection se déroule en deux temps :

### 1. Réception des candidatures

Les candidatures devront comporter seulement 3 pièces jointes au format PDF.

- 1 biographie (CV) avec les coordonnées complètes **de l'artiste**, date de naissance, lieu de vie actuel.
- 1 dossier illustré représentatif du travail général **de l'artiste** et de son expérience dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.
- Pour les artistes utilisant le son, merci d'inclure des liens internet.
- 1 note d'intention pour la résidence mission d'1 page maximum.

Poids maximum de l'ensemble : 4 Mo. Attention, aucun document Word ne sera accepté.

### 2. Présélection et jury

Dans son processus de création et dans sa diffusion, ainsi que dans le volet d'éveil artistique et culturel, le projet de résidence mission tiendra compte du territoire et de son contexte, de ses acteur·rices, de ses structures culturelles et de la petite enfance et leurs publics, ainsi que de la thématique citée plus haut. Afin de respecter le développement des jeunes enfants, les pratiques vidéographiques ou liées aux écrans sont écartées de la résidence.

Le comité de sélection désignera 3 **finalistes** parmi l'ensemble des candidatures.

Les 3 **artistes** présélectionnés recevront un courriel **courant septembre 2024** et une invitation à présenter leur projet sous la forme d'un dossier à concevoir à partir des éléments de contexte et d'encadrement fournis. Le dossier sera examiné par le jury courant octobre 2024.

Une indemnité sera versée à chaque **artiste** présélectionné·e qui aura remis un projet.

Les **artistes** non retenus·es recevront un courriel à la suite du jury, courant octobre 2024.

LA GALERIE,  
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN  
DE NOISY-LE-SEC

RÉSIDENCE MISSION  
D'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL DES TRÈS JEUNES ENFANTS (0-4 ans)  
« Culture, petite enfance et parentalité » 2024-2025  
Éléments de contexte et d'encadrement

Date limite de candidature : [23 septembre 2024 à midi](#)

Budget global dédié à la résidence mission : 30 000 euros

**La résidence mission**

La résidence mission d'Éveil Artistique et Culturel des très jeunes enfants est portée par La Direction des Archives et des Affaires culturelles et le service Petite enfance de Noisy-le-Sec. Elle s'inscrit dans le **volet « résidence petite enfance »** du programme **“Premiers Regards, Premiers Pas”** du **département de Seine-Saint-Denis**, avec le concours de **la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France** menant une politique volontariste pour les très jeunes enfants qui s'intègre dans la politique globale d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les ministères concernés<sup>1</sup> et les collectivités territoriales.

Cette résidence mission participe au Projet Éducatif Global de la ville de Noisy-le-Sec, avec pour ambition de contribuer à « favoriser l'accès à l'art, à la culture, aux échanges interculturels des tout petits enfants, dans le cadre de l'accueil collectif, individuel, familial, à travers des rencontres, de la pratique, des expériences sensorielles ».

C'est à ce titre que le Département, avec le soutien de la DRAC et la ville de Noisy-le-Sec s'engagent sur **une démarche de coopération artistique et culturelle** en résonance avec les enjeux de développement locaux, **dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité**, autour **d'une résidence-mission pluriannuelle**.

Le programme de résidence s'établit sur une année, avec une projection de reconduction se déployant sur deux à trois années maximum.

---

<sup>1</sup> Le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de la Cohésion des territoires, la délégation de prévention et de lutte contre la pauvreté

## La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec

Le centre d'art porte et coordonne la résidence mission (administration, logistique, direction artistique...). Il est membre du comité de pilotage rassemblant la Ville, le Département, la DRAC.

Entre une création exigeante, ouverte sur le monde et ses défis, et une transmission adaptée à chacun·e, la programmation du centre d'art contemporain d'intérêt national de Noisy-le-Sec tend à refléter la diversité des arts visuels actuels, à travers des problématiques esthétiques et sociétales variées. Ancrée dans un contexte urbain et social spécifique, La Galerie contribue au dialogue entre les artistes, les publics et les acteur·rices du territoire.

La Galerie est labellisée centre d'art contemporain d'intérêt national. Initiée en 1999 par la Ville de Noisy-le-Sec, elle bénéficie du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture, du Département de la Seine-Saint-Denis et du Conseil régional d'Île-de-France.

Cet équipement municipal fait partie de plusieurs réseaux : DCA - Association de développement des centres d'art contemporain, TRAM - Réseau art contemporain Paris/Île-de-France, Arts en résidence - réseau national et BLA ! Association des professionnel·les de la médiation en art contemporain.

## Structures bénéficiaires

Les structures petite enfance concernées par la résidence sont : un centre de Protection maternelle et infantile départemental, un Relais petite enfance et une crèche municipale.

## Publics bénéficiaires

Les enfants de la naissance à 4 ans et les adultes accompagnants (professionnel·les de la petite enfance, travailleur·euses sociaux, parents).

Le projet de résidence mission s'élabore en direction des publics dans une logique de parcours d'éducation artistique et culturelle.

## Les objectifs de la résidence

- 1- Favoriser l'égalité d'accès des très jeunes enfants et des familles à une offre artistique et culturelle**
  - Renforcer l'offre culturelle locale
  - Encourager les dynamiques partenariales entre service départementaux et locaux
  - Inscrire la ville dans un réseau de partenaires artistiques ressources
- 2- Contribuer au développement de l'enfant par l'éveil artistique et culturel**
  - Soutenir et diffuser la création artistique pour la petite enfance
  - Améliorer par l'action culturelle la qualité de l'accueil fait à l'enfant
  - Susciter l'émerveillement et la curiosité des jeunes enfants au bénéfice de leur épanouissement
- 3- Accompagner les adultes dans leurs expériences artistiques et culturelles avec les enfants**
  - Sensibiliser les parents au rôle de l'éveil artistique et culturel chez le tout petit
  - Encourager les pratiques artistiques et culturelles enfants-parents dans les lieux qu'ils fréquentent ensemble
  - Enrichir les pratiques des professionnel·les auprès des enfants et favoriser leur transmission entre pairs

## Contenu de la résidence-mission

Le projet de résidence mission portera sur **les notions de multi-culturalité, de plurilinguisme et d'oralité** dans une dynamique de valorisation des langues parlées sur le territoire et des cultures qui y sont liées.

En France, près d'un enfant sur quatre grandit avec plusieurs langues et plus de quatre cents langues sont parlées, dont la Langue des Signes Française.

Prendre appui sur les langues familiales dès la toute petite enfance participe à accueillir la diversité linguistique et à encourager les représentations positives envers les langues et leur locuteurs. Les bébés, dès avant l'acquisition du langage, sont sensibles à la mélodie des langues, aux paroles silencieuses (expressions du visage), sont capables de distinguer les accents, les structures syntaxiques propres à telle ou telle langue.

La résidence mission se pense donc comme une **invitation à explorer, avec les bébés et les adultes accompagnants, les imaginaires et les représentations des langues, leur potentiel esthétique et sensoriel** : sonorités, formes graphiques, imaginaires culturels associés, points de rencontre et de divergence entre les différentes langues...

Dans son élaboration et sa mise en œuvre, le projet de résidence prendra en compte le territoire de Noisy-le-Sec et ses habitant·es. Il devra être conçu **en lien avec les projets pédagogiques des trois équipements de la petite enfance** : pédagogie active, inclusivité, accueil d'enfants déficient·es auditifs, démarche d'écolabellisation, activités sans écrans. Il sera mis en œuvre de manière attentive aux besoins de l'enfant, aux conditions d'accueil et contraintes des équipements petite enfance, et en travaillant avec les savoir-faire des agents et la pluridisciplinarité des personnels. Tout au long de la résidence, l'accent sera ainsi mis sur **l'interconnaissance entre les partenaires** : artistes, chercheur·euses, enfants, professionnel·les de la petite enfance et de la culture, parents, publics.

La résidence mission se développera sur **3 volets complémentaires** :

### **1. Le volet recherche, expérimentation et création artistiques**

La Galerie accompagne **l'artiste** en résidence dans sa recherche artistique et vers la création d'une ou d'un ensemble d'œuvre(s). Elle apporte son soutien artistique, logistique et financier.

La diffusion de l'œuvre produite et d'œuvres existantes avant la résidence a lieu à la fois dans les structures de la petite enfance et hors les murs, notamment à La Galerie dans le cadre d'« Épatez la Galerie ! », exposition annuelle de restitution des ateliers et des projets pédagogiques.

### **2. Le volet éducation artistique et culturelle**

Il prend la forme d'ateliers au sein des trois structures d'accueil petite enfance, à raison de cinq demi-journées d'atelier et de présence artistique par structure, soit quinze demi-journées en totalité. Ce volume d'atelier vise à créer les conditions d'une rencontre nourrie et fertile avec les bénéficiaires. Il reste néanmoins souple selon le nombre d'intervenant·es par atelier et les capacités d'accueil des structures petite enfance. Ces ateliers peuvent être menés par des artistes intervenant·es complices. **L'artiste** veillera à faire appel à ces complices en cohérence avec la direction de son projet artistique et culturel.

Des sorties culturelles permettant d'ouvrir les publics aux propositions et programmations artistiques et culturelles de proximité sont également envisagées.

Le projet d'action culturelle est construit en concordance avec les objectifs des établissements et du projet artistique en cours de création. Les actions s'inscrivent dans le quotidien des familles, des enfants et des professionnel·les.

**Le volet d'éducation artistique et culturelle, le volet de transmission et formation, et le volet de recherche et création artistique sont intimement liés. Ils se nourrissent les uns les autres pour donner forme à une production ou une œuvre gardant trace des temps collectifs avec les publics bénéficiaires.**

### **3. Le volet transmission et formation**

Il permet aux professionnel·les et parents de partager et de s'emparer d'outils, de techniques, de connaissances, et ainsi porter et prolonger le projet de résidence dans le temps. L'accompagnement des professionnel·les et parents (sensibilisation, formation, outils, stages...) est en adéquation avec le contenu de la résidence-mission.

Il fait appel à des intervenant·es diversifié·es et expérimenté·es en matière d'éveil artistique et culturel.  
La résidence comprend des temps forts de lancement et de fin de projet, au sein des équipements petites enfance et à La Galerie.

### Conditions particulières de réalisation

Le projet est ouvert à des artistes intervenant dans le champ des arts visuels, **s'entourant pour ce projet de collaborateur·ices pouvant venir de divers domaines artistiques** (littérature, cinéma, danse, musique, théâtre, cirque, arts paysagers ou culinaires, design...) et des sciences humaines, en lien avec la thématique de la résidence.  
Une attention particulière sera portée aux projets favorisant la pluridisciplinarité.

Tout au long de la résidence, il est attendu une prise en compte des dimensions environnementales, et le respect des contraintes de sécurité et sanitaires, au regard de l'âge des publics (pas de danger physiologique, facilité de nettoyage et désinfection après usage...).

### Modalités et critères de sélection

La résidence mission est ouverte à **un·e artiste** dont le travail artistique est l'activité principale, sans limite d'âge et ayant terminé ses études.

Le projet lauréat sera sélectionné par un jury pluridisciplinaire constitué de professionnel·les de l'art contemporain, de la médiation et de la petite enfance, et d'élu·es de la ville de Noisy-le-Sec.

Le dossier pour la seconde phase de sélection (**fin septembre 2024**) comprend :

- une présentation détaillée du projet de résidence (sur les volets artistique, éveil artistique et culturel, transmission auprès des adultes accompagnants) ;
- un calendrier prévisionnel ;
- **des éléments de projection budgétaire**
- **le cas échéant, biographie et CV du ou des collaborateur·ice(s) pressenti·e(s)**

### Calendrier prévisionnel

Septembre – octobre 2024

- Sélection du projet lauréat (comité de sélection La Galerie / service petite enfance rapporteur auprès du jury pluridisciplinaire).

Novembre – décembre 2024

- En amont de l'arrivée **de l'artiste** en résidence : temps de rencontre autour de l'éveil artistique et culturel, découverte de l'art contemporain, à destination des professionnel·les, préparation de l'accueil **de l'artiste** au sein des structures.

Janvier – février 2025

- Arrivée **de l'artiste** en résidence.
- Temps de rencontre et d'observation au sein des équipements de la petite enfance pour **l'artiste** en résidence.
- Lancement de la résidence sous un format et une temporalité définis conjointement par **l'artiste** et les structures participantes.

Janvier - juin 2025

- Recherche, expérimentation et création artistique.

- 5 demi-journées d'atelier et de présence artistique par structure, selon une temporalité définie conjointement par l'artiste et chaque structure participante.
  - Temps de formation et de transmission auprès des professionnel·les de la petite enfance et des parents.
- La présence de l'artiste n'est pas attendue de manière continue, mais doit s'adapter au déroulement du projet de résidence.

Juin 2025

- Temps de restitution à La Galerie et dans les structures de la petite enfance.

### Éléments budgétaires prévisionnels 2024/2025

L'enveloppe budgétaire globale pour ce projet est de 30 000 € TTC dont 1 000 € TTC (500€/dossier présélectionné) d'indemnité pour la phase de présélection et 29 000 € TTC pour la phase de réalisation.

Le budget de la phase de réalisation comprend :

- la rémunération artistique (6 mois de résidence) et la cession de droits d'auteur (contributions sociales comprises) à hauteur de 13 800 €
- les frais de production d'un objet-trace de la résidence à hauteur de 6 000€
- la rémunération liée aux ateliers artistiques (5 demi-journées par structure petite enfance), temps de transmission et de réunion à hauteur de 6 000€
- autres frais : sorties culturelles, conférences d'intervenant·es invité·es, matériel pédagogique, frais de déplacements, à hauteur de 3 200€

Cette répartition devra être validée et pourra être ajustée de manière concertée.

Ces éléments feront l'objet d'un contrat bipartite entre l'artiste lauréat·e et La Galerie, définissant les obligations de chacun·e.

Contact : Sou-Maëlla Bolmey  
Service des publics et programmation culturelle  
[lagalerie@noisysec.fr](mailto:lagalerie@noisysec.fr)